



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 mars 2014

Communiqué de presse

Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique au 1^{er} Avril 2014

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013, les critères observés en mars 2014 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Baisse du cours du pétrole brut (Brent) de -0,8%**, liée à une augmentation des exportations iranienne et irakienne et à une hausse rapide de la production US,

2 – **Baisse du cours du butane de -12,8% ainsi que du cours du propane de -29,6 %** (la SARA vend un mélange de 85 % de butane et 15 % de propane), liées à une baisse de la demande en Europe,

3 – **Légère baisse du cours du super de -0,8%**, liée aux nouvelles capacités de raffinage en Chine, au Moyen-Orient et en Inde. **Une hausse de + 2 %** est toutefois constatée dans le même temps aux Etats-Unis.

4 – **Baisse du cours du gazole de – 1,8%**, liée au ralentissement de la demande chinoise en Gazoil,

4 – **Baisse du cours du dollar de – 1,5%**

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1^{er} avril 2014 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,47 €/l** soit un prix stable par rapport au mois de mars 2014

gazole route : **1,22 €/l** au lieu de 1,23€/l au mois de mars 2014, soit – **1ct/l**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/1

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 21,75€ au lieu de 23,23 € en mars 2014 soit une baisse de 1,48 €.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de mars 2014 des carburants sont les suivants :

	Février 2014	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,51 €	1,47€
Gazole	1,32 €	1,23 €

**Source UFIP (prix moyens constatés)*

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/2